



Rapport final d'activités de l'Observatoire de l'Éducation au Burkina Faso

2012-2013

L'Observatoire de l'Éducation au Burkina Faso, créée en décembre 2012, est une initiative pilote conjointe d'ANCEFA, d'Aide et Action et de l'AFD, en collaboration avec la Coalition Nationale pour l'Éducation Pour Tous et ses partenaires que sont Plan Burkina Faso, l'UNICEF, le Ministère des Enseignements Secondaire et Supérieur (MESS), le Ministère de l'Éducation Nationale (MENA), l'Association d'Eveil Pugsada (ADEP), le Centre d'Information, de Formation et d'Études sur le Budget (CIFOEB), pour engager les décideurs et les acteurs de l'éducation dans la réalisation des objectifs d'éducation pour tous au Burkina Faso. Le but de cette initiative est d'aller vers les gouvernants, les collectivités et les PTF avec de la matière, de la substance pour pouvoir améliorer la cause de l'éducation au Burkina Faso et ailleurs.

Sa mission est d'informer, de sensibiliser et de mobiliser les décideurs, les acteurs de l'éducation, les PTF, les ONG, les leaders d'opinions, les acteurs de la société civile et les populations à la base, afin qu'ils s'engagent durablement dans le plaidoyer en faveur de l'amélioration de l'accès, de la qualité et de la Gouvernance de l'éducation.

L'Observatoire de l'Éducation a pour objectif de/d' :

- effectuer le suivi des changements par rapport à la réalisation de l'éducation pour tous au Burkina Faso ;
- effectuer le suivi des engagements pris par les décideurs dans le domaine de la scolarisation des filles ;
- alerter les décideurs, les partenaires techniques et financiers, l'opinion nationale et internationale sur des risques de la non atteinte des objectifs de l'EPT au Burkina Faso ;
- exercer la pression publique et sensibiliser les décideurs et les alliés afin qu'ils prennent des mesures urgentes en faveur d'une éducation inclusive de qualité au Burkina Faso.

Pour l'année 2013, conformément à ses engagements contractuels avec Aide et Action et ANCEFA, il a pu réaliser les activités suivantes :

1. Choix du Thème de l'OE par les Membres de la Coalition

Le 17 décembre 2012, le Conseil d'Administration de la Coalition s'est réuni pour faire le point de l'atelier de lancement de l'Observatoire qui a eu lieu du 03 au 05 décembre 2012 à Ouagadougou. Cette rencontre a permis à l'ensemble des membres du Conseil de s'approprier le contenu du projet et de valider le projet de thème de l'étude de l'Observatoire, le plan de travail et la composition du Comité de pilotage proposés par l'équipe de la Coordination Nationale de la Coalition.

2. Rédaction des Termes de référence de l'OE et de l'étude (Janvier 2013)

Les projets de termes de références de l'Observatoire et de l'étude sur instruction du Conseil d'Administration ont été élaborés par l'équipe de la Coordination nationale de la coalition et approuvés par le Conseil d'Administration.

3. Mise en place du Comité de pilotage de l'OE et du Comité Scientifique

Le vendredi 8 février 2013 s'est tenue dans la salle de réunion de l'Association Nationale pour la Traduction de la Bible et l'Alphabétisation (ANTBA), la rencontre inaugurale du comité de pilotage de l'Observatoire de l'Education avec pour ordre du jour l'installation du Comité du Pilotage et l'examen et adoption des termes de références de l'Observatoire de l'Education et de l'étude.

Composé de 21 membres, le Comité de pilotage, après avoir salué cette heureuse initiative qui prend en compte la vision holistique de l'éducation au Burkina, a désigné Mr BARRO Mamadou Vice président de la Coalition comme président et Mr Tahirou TRAORE (Coordonnateur National CN-EPT/BF) comme secrétaire.

Quant aux préoccupations soulevées au cours des échanges, elles ont essentiellement porté sur : la durée de vie de l'Observatoire, le mandat des membres, la composition et les critères de sélection des membres du comité scientifique, le rôle du comité de pilotage dans la conduite des actions de plaidoyer, la clarification des rôles des différentes parties prenantes à l'OE, la périodicité des rencontres du Comité et sa gestion courante. La question relative à l'identité visuelle de l'OE (question de logo) a aussi fait l'objet de discussions. Sur toutes ces questions, des réponses ont été apportées par le coordonnateur national de la coalition et le président du comité de pilotage de l'OE.

Aussi, un comité scientifique composé de trois (03) membres à savoir Mme Marie EHAKE (Aide et Action), Mr Christophe HIEN (CCEB) et Mme Hadissa SAWADOGO (Atelier de Recherche en Education au Burkina) a été mis en place.

Au terme de cette rencontre, le comité de pilotage a mandaté son Président et son Secrétaire pour proposer un projet de plan d'action de l'Observatoire et son budget pour la période 2013-2015.

4. Elaboration d'un plan d'action et d'un budget pour l'OE (sur la base des Termes de Référence de l'OE et des missions du Comité de pilotage)

Le projet de Plan d'action proposé a été adopté le 1er mars 2013 par le comité de pilotage de l'Observatoire de l'Education.

5. Recherche/Etude de cas

Pour relever le défi de la scolarisation universelle, l'Observatoire a entrepris de mener une étude sur l'état des lieux de la scolarisation des filles dans les régions du Sahel, de l'Est et du Centre Nord, en vue de nourrir son plaidoyer. Cette étude a été réalisée et le rapport final a été validé le jeudi 12 décembre 2013 sous réserve de la prise en compte des observations et amendements par le Consultant.

6. L'élaboration de stratégies et d'argumentaires stratégiques pour la plaidoyer

Après la prise en compte des amendements par le Consultant, une rencontre a été organisée le 15 janvier 2014 pour élaborer les stratégies, messages et argumentaires pour le plaidoyer en faveur de l'accès, du maintien et de la réussite des filles à l'école. Cette rencontre a permis d'élaborer un plan de plaidoyer avec les objectifs et activités suivants :

Objectif1 : Assurer la participation active de la société civile à travers l'observatoire, dans les organes de décision concernant l'Education de l'éducation des filles dans les trois régions.

- Activité 1: Organiser quatre (4) audiences avec les autorités au niveau national (MENA, MPFG, AN, AMBF)
- Activités 2: Organiser une conférence de presse

Objectif2 : Plaider pour un accroissement du taux d'accès, de maintien et de succès des filles à l'école de respectivement 5 points et 3 points d'ici à décembre 2015 dans les 3 régions.

- Activité 3: réaliser et diffuser trois émissions radio en langues nationales dans les trois (3) régions
- Activité 4: Organiser trois audiences avec les autorités au niveau des trois régions (conseils régionaux)
- Activité 5: Organiser trois (03) conférences-débats sur les obstacles à l'éducation des filles dans les 3 régions

Objectif3 : Identifier des mesures incitatives pour l'accès, le maintien et la réussite des filles et plaider pour leurs mises en œuvre

- Activité 6: organiser atelier d'identification des mesures incitatives
- Activité 7: organiser trois audiences (auprès du MENA, de l'AN, de MEF et de l'Association des régions du Burkina) en vue de plaider pour une mise en œuvre des mesures incitatives
- Activité 8: tenir une conférence de presse en vue de partager les mesures incitatives proposées avec l'opinion

7. La mise en œuvre du plan de plaidoyer

7.1. La participation active de la société civile à travers l'observatoire, dans les organes de décision concernant l'Education de l'éducation des filles dans les trois régions.

Concernant la participation de la société civile à travers l'observatoire dans les organes de décision telles que les conseils régionaux et provinciaux de l'éducation, madame la Ministre de l'éducation nationale y a marqué son accord. Elle s'est engagée à soutenir l'observatoire dans ses actions de plaidoyer sur l'accès, le maintien et la réussite des filles à l'école étant entendu qu'une stratégie nationale pour l'accélération des filles a été élaborée dans ce sens. Elle a souhaité que l'observatoire étende ses activités au suivi de la régularité des enseignants en classe surtout au niveau du primaire où de nombreux abandons de poste sont souvent signalés.

7.2. Plaider pour un accroissement du taux d'accès, de maintien et de succès des filles à l'école de respectivement 5 points et 3 points d'ici à décembre 2015 dans les 3 régions.

Au cours du mois de mars 2014, l'équipe de la Coordination en compagnie des membres de l'observatoire dans les régions du Sahel, de l'Est et du Centre Nord ont échangé avec les directeurs régionaux et provinciaux des régions qu'ils ont pu rencontrer autour de l'accroissement du taux d'accès, de maintien et de réussite des filles à l'école. Après avoir salué cette initiative de la Coalition et de ses partenaires que sont ANCEFA et Aide et Action, ils ont pris l'engagement d'accompagner l'observatoire dans la mise en œuvre de ses activités de plaidoyer dans la mesure où la scolarisation des filles dans les trois régions reste un défi important à relever.

7.3. Identifier des mesures incitatives pour l'accès, le maintien et la réussite des filles et plaider pour leurs mises en œuvre

Le vendredi 16 mai 2014, il a été organisé au profit des membres de l'observatoire, un atelier d'échange d'expérience en vue d'identifier des mesures incitatives sur la base du document de Stratégie Nationale pour l'Accélération de l'Education des filles pour accélérer l'accès, le maintien et la réussite des filles à l'école dans les régions du Sahel, de l'Est et du Centre Nord. A l'issue des travaux, les mesures ci-dessous ont été retenues et qui vont servir d'argumentaires stratégiques pour nourrir le plaidoyer de l'Observatoire en vue de promouvoir, l'accès, le maintien et la réussite des filles à l'école.

Mesures et actions incitatives pour l'accès des filles à l'école

- Sensibilisation des communautés pour l'inscription des filles à l'école
- Institution d'appuis spécifiques de l'Etat (bourses d'études, prise en charge des frais scolaires, kits scolaires, vélos, lampes d'études, nattes, couvertures ...) aux enfants démunis avec un accent particulier sur les filles
- Construction de CEG dans chaque commune
- Construction de latrines séparées
- L'inscription systématique en 6ème de toutes les filles qui ont obtenu le CEP
- plaidoyer auprès des maires pour la prise en compte de la construction de centres d'alphabétisation dans leurs plans communaux de développement ;

Mesures et actions incitatives pour le maintien des filles à l'école

- Sensibilisation des communautés pour contrer les violences faites aux filles (mariage précoce, grossesses précoces et indésirées etc.)
- La formation des encadreurs et des enseignants (primaire et post primaire) à la pédagogie sensible au genre et aux violences basées sur le genre
- Les cantines scolaires
- Les maisons communautaires
- Interdiction des exclusions des filles
- l'orientation dans les centres d'éducation de base non formelle de toutes les filles du primaire qui ont des difficultés d'apprentissage et ce, après deux (02) redoublements à partir du CE2 ;
- l'identification et la réinsertion scolaires des filles précocement mariées ;

Mesures et actions incitatives pour la réussite des filles à l'école

- Institution des clubs scolaires
- l'institution des heures d'études dans les lycées et collèges ;
- les activités d'appui pédagogique en sciences expérimentales et mathématiques ;
- la saine émulation à travers les concours d'excellence et les prix aux lauréats ;
- l'organisation de camps scientifiques à l'endroit des filles (au post primaire);
- l'organisation d'université d'été dans les régions au profit des filles
- la construction des aires d'études dans les établissements

7.4. Les activités en cours de réalisation

Compte tenu du fait des activités de la SMA dont l'organisation a pris un temps considérable et la mise à disposition un peu tardive des ressources financières, certaines activités sont toujours en cours de réalisation et qu'il convient de signaler. Ce sont :

7.4.1. L'organisation d'une conférence de presse

Une rencontre d'échange a eu lieu avec les journalistes, le lundi 19 mai en vue de partager avec eux les conclusions de l'étude sur l'état des lieux de la scolarisation des filles dans les régions du Sahel, de l'Est et du Centre Nord ainsi que les mesures incitatives retenues par l'Observatoire pour alimenter son plaidoyer pour l'accélération, du maintien et de la réussite des filles dans les régions concernées. Cinq organes de presse y étaient présents et travailleront à diffuser les résultats des travaux.

7.4.2. L'organisation de trois (03) conférences-débats sur les obstacles à l'éducation des filles dans les 3 régions

Les termes de références de l'organisation de ces conférences-débats ont été rédigés et acheminés aux membres de l'Observation dans les trois (03) régions en vue de leur permettre de mieux réussir la sensibilisation des autorités locales et des populations à la base. Ces conférences sont programmées dans la semaine 19 au 25 mai 2014.

7.4.3. L'organisation de trois audiences (auprès du MENA, de l'AN, de MEF et de l'Association des régions du Burkina) en vue de plaider pour une mise en œuvre des mesures incitatives

Les demandes d'audiences ont été adressées à Madame la Ministre de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation, au Président de l'Assemblée Nationale et au Ministre de l'Economie et des Finances en vue de les rencontrer pour partager avec eux les mesures incitatives retenues par l'Observatoire et de plaider leurs engagements pour la prise en compte de ces mesures dans leur agenda politique. L'Observatoire usera de ses forces pour obtenir ces rencontres au cours de la semaine du 19 au 25 mai 2014.

8. Mobilisation des ressources de l'OE auprès des Membres et des Partenaires (dès que les TDRs et le plan d'action et budget sont disponibles)

Le budget du plan d'action après avoir connu plusieurs amendements a été finalement adopté le 24 juin 2013 par le comité de pilotage de l'Observatoire. Il a été partagé avec l'ensemble des partenaires techniques et financiers en vue de solliciter leurs appuis technique et financiers.

9. Les acquis de la campagne

La mise en place de projet a permis d'enregistrer des acquis importants au nombre desquels, nous pouvons retenir :

- La mise en place de l'Observatoire en elle-même qui a suscité beaucoup d'espoir tant du côté des ministères en charge de l'éducation que du côté des partenaires et financiers et des organisations de la Société Civile qui voient en elle, une structure de veille et d'interpellation dont la contribution permettra d'accélérer l'accès, le maintien et la réussite des filles dans les régions du Sahel, de l'Est et du Centre Nord

- La réalisation de l'étude sur l'état des lieux de la scolarisation des filles a permis de formuler des recommandations qui a abouti à l'identification de mesures incitatives et qui vont orienter le plaidoyer de l'Observatoire sur l'accès, le maintien et la réussite des filles dans les trois (03) régions
- Les audiences et activités menées en direction des autorités nationales et locales ont permis de les interpeller et d'obtenir leur engagement pour soutenir l'Observatoire dans la mise en œuvre et la réussite de ses activités de plaidoyer
- La prise de conscience des organisations de la société civile de la nécessité d'unir les efforts pour amener les populations à la base à comprendre leurs droits et à les revendiquer

10. Les leçons à tirer

- La création de l'Observatoire de l'Education au Burkina Faso a créé beaucoup d'enthousiasme et d'espoir. Cependant, le retard mis pour le financement des activités a entraîné un peu de découragement chez certains membres. Il serait intéressant à l'avenir de travailler à minimiser cet état de fait
- Il serait également intéressant qu'ANCEFA et Aide et Action appuient l'Observatoire pour les recherches de financement auprès des partenaires techniques et financiers